

Challenge Patrice TRUEL 2010



REGLEMENT DU CHALLENGE

1) OBJET :



Patrice nous a quittés le 20 novembre 2007 à l'âge de 42 ans, il était le speaker officiel des rallyes de tout le grand sud.

Depuis 1988 les passionnés de sport auto le retrouvaient sur les podiums de départ ou d'arrivée. Toujours de bonne humeur, d'où son surnom de « Patriste », avec un mot gentil pour l'ensemble des équipages, du premier au dernier.



Il avait toujours une anecdote, un souvenir, un mot juste. Il était une encyclopédie vivante des rallyes, il était notre bible, incollable !

« On ne choisit pas ses parents, on ne choisit pas sa famille », Patrice lui avait choisi " la grande famille du rallye."



Afin que perdure la mémoire de Patrice, trop tôt disparu, nous avons créé un **challenge annuel** qui porte son nom ouvert à tous les équipages qui souhaitent y participer et à tous ceux qui souhaitent s'y inscrire (membres bienfaiteurs)



2) COMITE D'ORGANISATION :

Sous l'égide du président de l'ASA du Vignoble Tarnais, le comité d'organisation du challenge est composé des écuries organisatrices des rallyes participants, soit pour 2010 :



- Association rallye du Vallon de Marcillac
- Association Sportive Automobile Club du Midi
- Ecurie des Cadourques
- Ecurie du Val d'Agout
- Ecurie du Chasselas de Moissac
- Ecurie des Marmots
- Auto Sport Passion
- Ecurie du Sidobre
- Rallye du Rouergue Organisation
- Auto Sport Durenque
- Ecurie de l'Arn
- Ecurie des Deux Rives
-

ASA DU
ROUERGUE



3) EQUIPAGES ADMIS A PARTICIPER AU CHALLENGE PATRICE TRUEL :

Le challenge Patrice Truel est ouvert aux Pilotes et Copilotes engagés, sur l'une ou plusieurs des épreuves suivantes:

- 12ème rallye National du Vallon de Marcillac
- 17ème rallye Régional du Frontonnais
- 29ème rallye Régional du Quercy
- 29ème rallye Régional du Val d'Agout

Challenge Patrice TRUEL



Challenge Patrice TRUEL 2010

- 28ème rallye Régional de Saint Geniez d'Olt
- 4ème Rallye Régional du Val Dadou
- 7ème Rallye Régional du Sidobre
- 37ème Rallye National du Rouergue
- 6ème Rallye Régional de Durenque Mont Lagast
- 5ème rallye Régional des Cent Vallées
- 4ème Rallye Régional du Thoré
- 25ème Rallye National des Côtes du Tarn

Lors de la 1^{ère} participation à une des épreuves du calendrier des rallyes concernés, les postulants se verront remettre un bulletin de participation. Voir annexe 2.

Pour pouvoir participer au challenge les postulants devront :

- remplir le bulletin d'inscription et le remettre lors des vérifications administratives de la 1^{ère} épreuve à laquelle ils participent,
- s'acquitter d'un droit d'inscription annuel d'un montant de 20€,
- apposer de leur coté de la voiture de course un autocollant, à l'effigie de Patrice Truel, fourni par le comité d'organisation du challenge. Voir annexe 1.

4) ETABLISSEMENT DES CLASSEMENTS :

Il sera établi un classement **pilotes** et un classement **copilotes**

Les classements du challenge seront établis au vu du classement officiel publié à l'issue de chaque rallye par accumulation des points obtenus sur chaque épreuve.

Si un concurrent inscrit dans une catégorie souhaite concourir, pour une ou plusieurs épreuves, dans l'autre catégorie, il doit au préalable informer le comité d'organisation du challenge lors des vérifications administratives du rallye concerné. Les points marqués seront alors attribués dans le classement de la catégorie correspondante à son inscription.

Pour chaque épreuve l'attribution des points se fera sur le **classement réel** des participants au sein de la **classe** dans laquelle ils sont inscrits, selon le barème suivant :

RANG/NBRE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11et +
SUP 10	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
de 10 à 8	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
de 7 à 5	8	7	6	5	4	3	1				
de 5 à 3	6	5	4	3	1						
INF 3	4	2									

Pour chaque participation à une épreuve : **5 points supplémentaires** seront attribués.

En cas d'égalité de points à l'issue du dernier Rallye le nombre de participations départagera les participants. Si des égalités subsistent le nombre de 1^{ères} places, puis de 2^{èmes} etc. détermineront le classement final.

Challenge Patrice TRUEL 2010

5) DOTATION DU CHALLENGE :

Le Pilote classé premier se verra remettre un bon de réduction de 25% sur le montant des engagements des rallyes participants au challenge 2010 pour les rallyes 2011.

Le Pilote classé deuxième se verra remettre un bon de réduction de 15% sur le montant des engagements des rallyes participants au challenge 2010 pour les rallyes 2011.

Le Pilote classé troisième se verra remettre un bon de réduction de 10% sur le montant des engagements des rallyes participants au challenge 2010 pour les rallyes 2011.

Le Pilote classé quatrième se verra remettre un bon de réduction de 5% sur le montant des engagements des rallyes participants au challenge 2010 pour les rallyes 2011.

Le Pilote classé cinquième se verra remettre un bon de réduction de 5% sur le montant des engagements des rallyes participants au challenge 2010 pour les rallyes 2011.

Le Copilote classé premier se verra remettre un bon de réduction de 25% sur le montant des engagements des rallyes participants au challenge 2010 pour les rallyes 2011.

Le Copilote classé deuxième se verra remettre un bon de réduction de 15% sur le montant des engagements des rallyes participants au challenge 2010 pour les rallyes 2011.

Le Copilote classé troisième se verra remettre un bon de réduction de 10% sur le montant des engagements des rallyes participants au challenge 2010 pour les rallyes 2011.

Le Copilote classé quatrième se verra remettre un bon de réduction de 5% sur le montant des engagements des rallyes participants au challenge 2010 pour les rallyes 2011.

Le Copilote classé cinquième se verra remettre un bon de réduction de 5% sur le montant des engagements des rallyes participants au challenge 2010 pour les rallyes 2011.

Sur chaque épreuve un pilote et un copilote, classés sur l'épreuve, seront tirés au sort et une récompense Patrice Truel leur sera remise.

Si le récipiendaire est absent lors de la remise des prix, un autre sera tiré au sort.

6) FRAIS DE FONCTIONNEMENT:

Les frais de fonctionnement, la soirée Patrice TRUEL (pour les inscrits au challenge) et l'achat des trophées seront couverts par les droits d'inscriptions au Challenge.

Chaque écurie devra déléguer une personne pour gérer les inscriptions au Challenge réalisées sur son rallye.

L'ASA du Vignoble Tarnais assurera la comptabilité du Challenge.

7) REMISE DES PRIX :

La remise des prix de la saison 2010 se déroulera **le samedi 20 novembre 2010 au Forum de Graulhet** et sera suivie d'une soirée festive gratuite pour les participants au challenge.

8) RECLAMATIONS :

Le comité d'organisation est seul habilité à examiner les éventuelles réclamations concernant le Challenge Patrice Truel.

Fait à Couffouleux le 23 février 2010

Le comité d'organisation

Challenge Patrice TRUEL 2010

ANNEXE 1



Challenge Patrice TRUEL 2010

ANNEXE 2

CHALLENGE PATRICE TRUEL 2010 PILOTES

BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM

PRENOM

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

N° DE LICENCE

CODE ASA

EMAIL :

N° DE TEL

DROIT D'INSCRIPTION 20€

CHEQUE

ESPECES

FAIT A :

LE :

SIGNATURE DU CANDIDAT

Challenge Patrice TRUEL 2010

CHALLENGE PATRICE TRUEL 2010 COPILOTES

BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM

PRENOM

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

N° DE LICENCE

CODE ASA

EMAIL :

N° DE TEL

DROIT D'INSCRIPTION 20€

CHEQUE

ESPECES

FAIT A :

LE :

SIGNATURE DU CANDIDAT

Challenge Patrice TRUEL 2010

CHALLENGE PATRICE TRUEL 2010 BIENFAITEURS

BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM

PRENOM

ADRESSE

VILLE

CODE
POSTAL

N° DE LICENCE

CODE
ASA

EMAIL :

N° DE
TEL

DROIT D'INSCRIPTION 20€

CHEQUE

ESPECES

FAIT A :

LE :

SIGNATURE DU CANDIDAT

.....

**RETOURNER LES BULLETINS D'ENGAGEMENTS ACCOMPAGNES DES
REGLEMENTS A L'ORDRE DE : ASA DU VIGNOLE TARNAIS A L'ADRESSE
SUIVANTE :**

**Mr. Patrice MARTY
81, Av. Charles de Gaulle
81600 GAILLAC**